

## INFO PRESSE



### **Maison de la Justice et du Droit : fonctionnement estival 2024**

**La Maison de la Justice et de Droit (MJD), située 14 rue du 6<sup>e</sup> Régiment de Tirailleurs Marocains à Mulhouse, reste ouverte tout l'été avec des aménagements concernant les permanences des avocats, notaires et huissiers de justice.**

L'ensemble des habitants des communes de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) peut bénéficier de ce service public, principal lieu d'accueil pour toute personne en demande d'informations juridiques.

**Cet été, la Maison de Justice et du Droit reste ouverte tout l'été, du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00.**

Parmi les permanences proposées :

- les rencontres avec des avocats du Barreau de Mulhouse sont suspendues à compter du 11 juillet et reprendront dès le 26 août,
- les rendez-vous avec des notaires de la Chambre Départementale des Notaires du Haut-Rhin sont interrompus les mois de juillet et août et reprendront le 05 septembre.
- les rencontres avec des commissaires de justice (anciennement huissiers de justice) de la Chambre régionale des Commissaires de Justice du Bas-Rhin sont suspendues les mois de juillet et août et reprendront le 02 septembre.

Les rendez-vous avec ces professionnels seront à prendre à l'accueil de la Maison de la Justice et du Droit ou au 03 89 36 80 30 à compter du 19 août.

**Pour les autres intervenants (conciliateurs de justice, délégué du défenseur des droits, écrivain public), les permanences sont maintenues.**

Pour rappel, pour le bon fonctionnement du service, toute personne ne pouvant se rendre à un rendez-vous est priée de bien vouloir prévenir en amont, afin que le créneau puisse bénéficier à autrui.

Plus d'informations sur le site [m2a.fr](https://m2a.fr).

**Contacts Presse - Orlane Foucault - 06 45 86 16 47 - [orlane.foucault@m2a.fr](mailto:orlane.foucault@m2a.fr)**